

TEST de POSITIONNEMENT MLV

Etre capable de présenter le travail d'un cheval à l'obstacle incluant un parcours déterminé.

Nom _____ Prénom _____ Date _____

Déroulement	Le candidat travaille son cheval à l'obstacle en incluant le parcours conformément au descriptif ci-dessous, à présenter en tenue de travail correcte. Le harnachement est conforme au règlement en vigueur pour la discipline du concours de saut d'obstacles.
Durée	10 minutes (travail et parcours)
Définition du parcours	
10 obstacles mobiles, dont 1 double et plusieurs lignes à contrat de foulées,	
Longueur de parcours : 400 à 450 mètres pour une vitesse de 350m par minute	
<ul style="list-style-type: none">- 6 obstacles de hauteur : 1,00m (+ou- 5cm) et largeur maxi : 1,10m- 4 obstacles sont aux cotes maxima (hauteur 1,05 m)- la cote de 4 obstacle peut varier (de + ou - 5 cm)	
Trois obstacles simples, hors parcours, sont mis à disposition pour le travail.	
NB Le candidat dans son travail peut à volonté sauter des obstacles du parcours et des obstacles hors parcours. Le plan du parcours est affiché et le parcours est reconnu par les candidats avant l'évaluation.	
<i>critères pris en compte</i>	
<i>Justesse dans l'emploi du cheval (impulsion, cadence, harmonie)</i>	
<i>Qualité de la réalisation du parcours déterminé</i>	
<i>Correction du train et du tracé</i>	
<i>Respect des contrats de foulées</i>	
<i>Correction des abords (travail et parcours)</i>	
<i>Aisance fonctionnement et liant du cavalier à l'obstacle (travail et parcours)</i>	
<i>Cohérence et efficacité de l'ensemble du travail réalisé</i>	

Avis du JURY

Signature du Jury